



PORTAGE DE REPAS

**Une solution de restauration
pour vos repas à domicile.**

Vous avez la possibilité de composer votre menu
en fonction de ces propositions :

- une entrée parmi 4 ;
- un plat parmi 3 ;
- un accompagnement parmi 4 ;
- un fromage/ laitage parmi 3 ;
- un dessert parmi 4.

Faites votre choix selon vos envies.

**Le CIAS de la Communauté de communes
des Vallées du Haut-Anjou s'efforce
de vous satisfaire au plus près de vos besoins.**



Un service sur mesure

Un service à la carte, selon vos besoins et vos envies

- des menus appropriés à votre régime
- des plats savoureux et équilibrés
- aucun engagement
- une facturation mensuelle

Un crédit d'impôt applicable sur la livraison
des repas et la veille quotidienne

Contact :

Nathalie Hardy, coordinatrice du service "Portage de
repas" du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la
Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Tel: 07 71 91 67 25

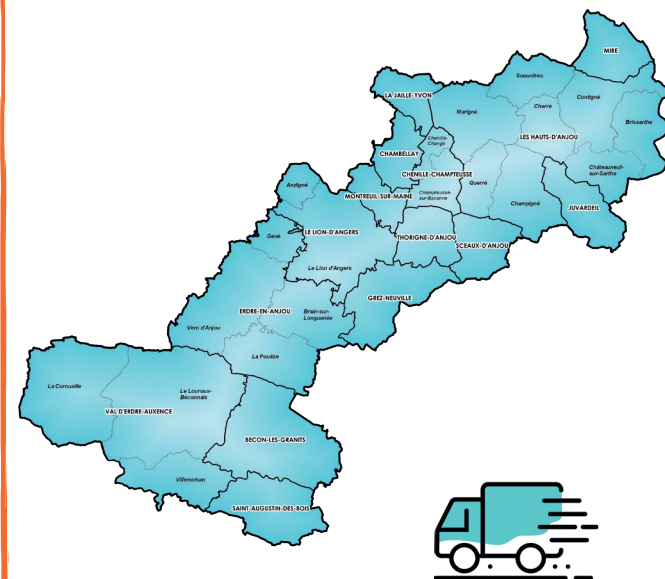
Courriel : n.hardy@valleesduhautanjou.fr

Visitez notre site Web : www.valleesduhautanjou.fr



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service proposé par le CIAS de la Communauté
de communes des Vallées du Haut-Anjou



CONDITIONS D'ACCÈS

- Vous êtes domiciliés sur le territoire ;
- Vous avez plus de 60 ans* ;
- Vous êtes porteur de handicap.



(*) en cas de situation particulière, merci de vous rapprocher du service

UNE SOLUTION

Chaque jour ou de façon ponctuelle, selon vos besoins ou votre souhait, vous pouvez recevoir à votre domicile un repas équilibré.

VOUS AVEZ TOUS LES CHOIX POSSIBLES

- Un seul jour par semaine
- Un jour sur deux
- Tous les jours
- Occasionnellement

LES REPAS

Le déjeuner (11.41 €) au choix parmi :

- entrée (crudité, charcuterie, potage)
- plat protidique (viande, poisson, œuf...)
- légume ou féculent d'accompagnement
- fromage ou produit laitier
- dessert (pâtisserie, fruit cru...)
- pain



1 complément pour votre dîner (+ 2.59 €) à choisir parmi les propositions «midi» dont :

- une entrée
- un produit laitier
- une portion de pain

Possibilité d'avoir un **POTAGE (+ 0,88 €) en supplément tous les jours.**

Afin de garantir fraîcheur et qualité, la personne chargée de la livraison place directement le repas dans votre réfrigérateur.

LA LIVRAISON

La livraison s'organise selon 2 schémas en fonction du territoire d'habitation :

- lundi, mercredi et vendredi matin
- mardi, jeudi matin et vendredi après-midi



COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Après un premier contact téléphonique, nous fixons un rendez-vous au domicile afin de vous présenter le service.

Les repas peuvent être livrés sous 5 jours maximum, après l'inscription.*

(*) en cas de situation particulière, merci de vous rapprocher du service